

### PREFET DE L'INDRE

# Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre

Arrêté nº 2016

/SDIS/ 1 du 05 FEV. 2016

portant inscription sur la liste d'aptitude des sapeurs-pompiers de l'Indre, pour participation aux missions du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux

# LE PREFET DE L'INDRE

### Chevalier de l'ordre national du mérite

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels;

VU l'arrêté ministériel du 4 janvier 2006 modifié relatif au schéma national des emplois, des activités et des formations des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ;

VU L'arrêté ministériel du 18 août 1999 fixant le guide national de référence relatif au groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux;

VU l'avis du conseiller technique départemental;

VU l'arrêté n°2015029-0006/SDIS/6 du 29 janvier 2015 portant inscription sur la liste d'aptitude des sapeurs-pompiers de l'Indre, pour participation au Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux;

SUR proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

# ARRETE

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: les sapeurs-pompiers dont les noms suivent ont été déclarés aptes à participer aux opérations du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux de l'Indre pour un an à compter de la date de signature du présent arrêté.

EMPLOI	GRADE - NOM - PRENOM	QUALIFICATION
Conseiller Technique Départemental Conseiller Technique Départemental Adjoint	Adjudant ETIENNE Benoît Adjudant BOUCHER Jérémie	IMP 3 IMP 3
Chef d'unité GRIMP	Adjudant ROBIN J. Marc Caporal-chef LO PICCOLO Denis	IMP 3 IMP 3
Sauveteur GRIMP	Lieutenant THEVENET Yannick Adjudant LAMAMY Wilfried Sergent-chef RETOLIA Léonel Sergent DUCOUDRAY Cyril Sergent GARREAUD Benoît Sergent HERAUD Jonathan Sergent MENDEZ Julien Sergent MOLIN Michaël Sergent NICOLAS Olivier	IMP 2

Caporal-chef BRANSIET Romain Caporal-chef DUL Sandrine Caporal-chef LUNEAU Vincent Caporal-chef ROBIN Fabien Caporal ABRAND Willy Caporal BOUKHECHBEN Andy Caporal ETIENNE Victor Caporal GROS Damien	IMP 2 IMP 2 IMP 2 IMP 2 IMP 2 IMP 2 IMP 2 IMP 2
ISP GRANDJEAN Corinne ISP TOUSSAINT Aurore	IMP 1 IMP 1

<u>Article 2</u>: le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs du SDIS.

Alain ESPINASSE